

RCS : PAU

Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00028

Numéro SIREN : 440 380 871

Nom ou dénomination : A.P.I. CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2018 sous le numéro de dépôt 8331

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

RECEPISSE DE DEPOT

Maître Christophe PITICO avocat associé de la
SELARLU CHRISTOPHE PITICO

8 cours Camou
1er Etage
64000 Pau

V/REF :
N/REF : 2002 B 28 / 2018-A-8331

Le greffier du tribunal de commerce de Pau certifie qu'il a reçu le 23/05/2018, les actes suivants :

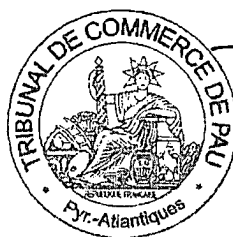
Décision(s) de l'associé unique en date du 01/06/2017
- Nomination de commissaire aux comptes suppléant
- Nomination de commissaire aux comptes titulaire

Concernant la société

A.P.I. CONSEIL
Société par actions simplifiée
2 avenue du Président Pierre Angot
Technopôle Helioparc
64000 Pau

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-8331 le 25/05/2018
R.C.S. PAU 440 380 871 (2002 B 28)

Fait à PAU le 25/05/2018,
LA GREFFIERE,



A.P.I CONSEIL

**Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €**

Siège social : PAU – 64000 – 2, avenue du Président Angot

440.380.871 R.C.S. PAU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{ER} JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept,
Le premier juin, à quatorze heures,

La Société PI-STRAT, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, ayant son siège social à PAU – 64000 – 15, rue Victor Ducla, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829.652.478 R.C.S. PAU, représentée par Monsieur Nicolas GIRARDIN, gérant,

Associée unique de la Société A.P.I CONSEIL,

En présence de Monsieur Nicolas GIRARDIN, Président non associé de la Société,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir constaté que la Société, désormais contrôlée, au sens des II et III de l'article L. 233-16 du Code de commerce, par une autre société, la Société PI-STRAT, est tenue de désigner un Commissaire aux Comptes titulaire et un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

- Monsieur Alain COMBES, domicilié à PAU – 64000 – 22, avenue Edouard VII, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Monsieur Stéphane SAINT MARTIN, domicilié à BAYONNE – 64100 – 5, rue Gentil Ader, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant ;

Pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

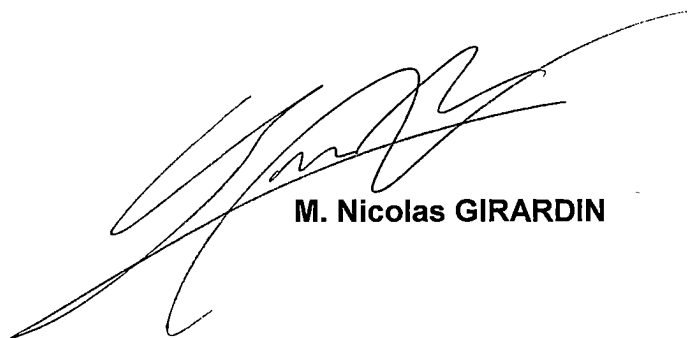
Monsieur Alain COMBES et Monsieur Stéphane SAINT MARTIN ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

8331

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned above the printed name.

M. Nicolas GIRARDIN